l'Albenc

N°**73** Avril 2013

Édito du Maire

Pour plus d'infos, RDV sur :
albenc.sud-gresivaudan.org

Voté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 04 mars dernier, **le budget 2013 reste raisonnable et prudent** en raison de la crise qui touche également les collectivités. Les recettes de fonctionnement, composées à 70% par le produit des impôts et les dotations de l'Etat, stagnent depuis deux ans.

Cependant, le Conseil Municipal a prévu un bon niveau d'investissement pour poursuivre la modernisation de la commune. L'équilibre du budget a nécessité de puiser dans les réserves en attendant, nous l'espérons tous, des jours meilleurs.

710 001 € sont consacrés aux dépenses de fonctionnement : *charges à caractère général, frais de personnel, remboursement des intérêts des annuités d'emprunts….*

414 189 € sont consacrés au budget d'investissement pour le remboursement de la dette et la réalisation de nouveaux équipements : *extension de la cantine scolaire, aménagements de sécurité à proximité des commerces, travaux de voirie, travaux d'électrification rurale, aménagement piétonnier le long du CD 35….*

A noter parmi les chiffres marquants de ce budget 2013, une subvention de 18 311 € répartie aux associations locales, une dotation 13 075 € pour le fonctionnement et les investissements de l'école….
La fiscalité, qui est la principale ressource de la commune (60% des recettes de fonctionnement), ne va pas évoluer en 2013.

Le Conseil Municipal, conscient des difficultés financières des ménages, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition: taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti.

Le projet du centre bourg prend forme ; la première phase de travaux est presque terminée. La boulangerie-épicerie a ouvert ses portes le 15 février et 4 logements seront disponibles à la fin du mois d'avril. La deuxième phase débutera aussitôt après avec la démolition du bar et de l'ancienne boulangerie.

Un budget annexe spécifique est consacré à la réalisation de cette opération. En 2013 il s'équilibre en section d'investissement à la somme de 1 514 001 € avec comme principales recettes, 498 780 € de subventions, 581 100 € de vente de logements, 230 538 € d'excédent antérieur reporté et une ligne de préfinancement en attendant la vente des deux derniers logements.

Une présentation plus détaillée du budget se trouve dans les pages suivantes.

Restant à votre écoute, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin d'information trimestriel.

Albert BUISSON

FLASH IMMOBILIER
A SAISIR

2 T4 neufs en vente dès maintenant sur la place Jean Vinay, livraison fin avril

Pour visiter et pour tous renseignements contacter la mairie au 04 76 64 74 16

Appartement de caractère T4 disponible à la vente au-dessus du Restaurant le Diablotin

Sommaire

- Rentrée Scolaire 2013/2014, Service Civique ..... p. 2
- Manifestations ..... p. 3
- Budget 2013 ..... p.4/5
- Transports, Pont Izeron, Logement Isère ..... p. 6
- Interview Henri Cazes, Recyclage déchets ..... p. 7
- Saga des Galas suite ! ..... p. 8

ESPACE MULTI-SERVICE

Depuis le 15 février dernier, Sandrine et Cyrille BRUNAT vous accueillent dans les nouveaux locaux de la commune. Dotés d'une surface totale d'environ 300 m^2 comprenant un laboratoire et une boutique de 77 m^2. Cette dernière est composée d'un espace « Boulangerie - Pâtisserie – Glacier » et d'un espace « Epicerie ». L'espace épicerie vous offre tout le nécessaire de base pour les courses au quotidien à des tarifs tout à fait satisfaisants. La nouveauté est le service « Glacier » : Cyrille qui préparait déjà d'excellentes pâtisseries, nous propose maintenant des glaces et des vacherins « faits maison ». De nouveaux pains sont également à la vente.

Les horaires d'ouverture restent inchangés : du mardi au samedi de 6h à 19h30. Fermeture : le lundi, le jeudi après-midi, et le dimanche après-midi.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2013 - 2014

Les inscriptions scolaires concernent les enfants nés en 2010 et les nouveaux arrivants.

Vous devez tout d'abord vous présenter à la Mairie (lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 11h30) munis :

- d'un justificatif de domicile
- du carnet de santé
- du livret de famille
- du certificat de radiation de l'ancienne école (si déménagement)

L'inscription se poursuivra à l'école

les VENDREDIS 12 et 19 avril 2013 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous vous remercions du bon accueil que vous avez réservé aux agents recenseurs. Les premières opérations enregistrées au 1er Mars 2013 ont dénombré 418 foyers et 1099 habitants, sans double compte.

La population totale peut être estimée à 1200 habitants, dans l'attente des résultats officiels de l'INSEE.

La première phase de la résidence des « Terrasses du Vercors » devrait amener environ 80 habitants supplémentaires.

FLASH INFO

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La commune de l'Albenc a demandé le report de l'application de la réforme à la rentrée scolaire 2014

SERVICE CIVIQUE

Et pourquoi ne pas faire un service civique ?

Le service civique, c'est quoi ?

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, sur une période de 6 à 12 mois, en France ou à l'étranger.

Il est accessible à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme et est indemnisé 571 €/ mois avec 2 jours de congé par mois. Il est compatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Dans quels domaines peut-on l'effectuer ?

Dans 9 grands domaines qui sont : Culture et loisirs, Développement international et action humanitaire, Education pour tous, Environnement, Intervention d'urgence en cas de crise, Mémoire et citoyenneté, Santé, Solidarité, Sport.

Intérêt

Pour le volontaire :

C'est l'opportunité pour le jeune d'acquérir de nouvelles compétences et une expérience qui lui sera utile par la suite (pouvoir chercher une formation ou un emploi dans ce domaine, valider un projet professionnel, etc…)

Pour la structure d'accueil :

C'est la possibilité de mettre en œuvre des projets renforçant la cohésion sociale, tout en profitant de la dynamique apportée par la présence des jeunes volontaires.

Avantages

Pour le volontaire :

- Couverture par la Sécurité Sociale et régime de retraite pendant la durée de la mission
- Majoration possible de l'indemnité de 106,04€/mois sur critères sociaux et cumul possible avec l'Aide au Logement ou l'Allocation aux Adultes Handicapés
- Cartes de réduction diverses : de Service Civique, M'RA (avec le Pass'Contraception), Illico Solidaire (75% de réduction sur les TER Rhône-Alpes).
- En fin de mission, remise par l'état d'une attestation avec bilan des compétences acquises.

Pour la structure d'accueil :

Le volontaire n'est pas comptabilisé dans le personnel et il n'y a pas de CSG à payer sur votre participation de 105,96€ à son indemnité.

Où s'adresser ?

La Mission Locale se charge de :

- l'accompagnement au projet d'avenir du volontaire avec un tuteur à la Mission Locale pour l'aider dans son projet professionnel et un tuteur au sein de la structure d'accueil avec qui il va travailler.
- l'accompagnement administratif pour la structure : établissement des offres de mission, du contrat de volontariat, de la mise à disposition, etc…

Pour plus de renseignements, contacter :

Sandra GLENAT

Conseillère Emploi/Formation en charge du Service Civique

ou Arnaud PULEO

Volontaire en Service Civique au sein de la Mission Locale

Mission Locale Pays du Sud-Grésivaudan,
Maison de l'économie
7 rue du Colombier, BP 63
38162 SAINT MARCELLIN CEDEX
TEL : 04 76 38 83 42

SERVICE CIVIQUE
service-civique.gouv.fr

Mission Locale
Pays du Sud-Grésivaudan

Calendrier des Manifestations

19 ème Vente de fleurs, de légumes et d'aromates du Sou des Ecoles
Dimanche 05 mai
Présentation par le Centre Généalogique du Dauphiné (Antenne de St Sauveur)
Samedi 1er juin de 9h à 11h30 - Salle du Conseil Municipal de l'Albenc
Expo Pastels et dessins de l'Atelier Caméléon (section MJC)
Samedi 8 et dimanche 9 juin, à la salle de la MJC
Kermesse de l'école
Vendredi 14 juin
Journée basket, section MJC
Samedi 15 juin
Tournoi de la Noix organisé par le Ro
Club de l'Albenc
Dimanche 16 juin
Saint-Jean organisée par la MJC
Vendredi 21 juin
Festival de l'Avenir au Naturel organ
Espace Nature et Isère
Samedi 31 août et dimanche 1er sept

Sang · Don du San

Prochaine collecte « Don du Sang » Salle des fêtes de Vinay de 16h30 à 20h00

Mardi 14 mai
Mardi 16 juillet
Lundi 30 septembre
Lundi 30 décembre

CONCOURS OFFICIEL D'ATTELAGE

Organisé par « Les Écuries de Pierre Brune » de l'Albenc

Dimanche 23 Juin 2013 de 9h à 17h
AU GRAND SÉCHOIR - VINAY

Entrée libre pour le concours dans le parc ; musée payant.

Le concours : qualification pour les championnats de France

Utilisé pendant de nombreuses années comme moyen de transport, l'attelage est aujourd'hui un sport à part entière ainsi qu'une activité de loisirs.
L'habilité du meneur, la franchise et la souplesse des chevaux (ou poneys) sont mis à l'épreuve lors des 3 épreuves qui constituent le concours : le dressage, le marathon et la maniabilité.
Ce sport peu connu de tous sera accueilli dans le parc du Grand Séchoir.

Les animations

La troupe « **La cour des Dauphins** » ponctuera cette journée de représentations en costume **Les voitures de collections** des Clubs de la région seront exposées dans le parc du Grand Séchoir, et feront un circuit dans le centre de Vinay accompagnées par les Attelages présents sur le concours.
Des **balades à poneys** pour les enfants seront assurées pas les Ecuries de Pierre Brune autour du musée. Des **visites guidées du Grand Séchoir** seront prévues dans la journée.
Et des jeux quizz amusants pour les enfants !
Possibilité de se restaurer sur place. Présence d'une buvette.
Renseignements : Le Grand Séchoir 04.76.36.36.10

BUDGET 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

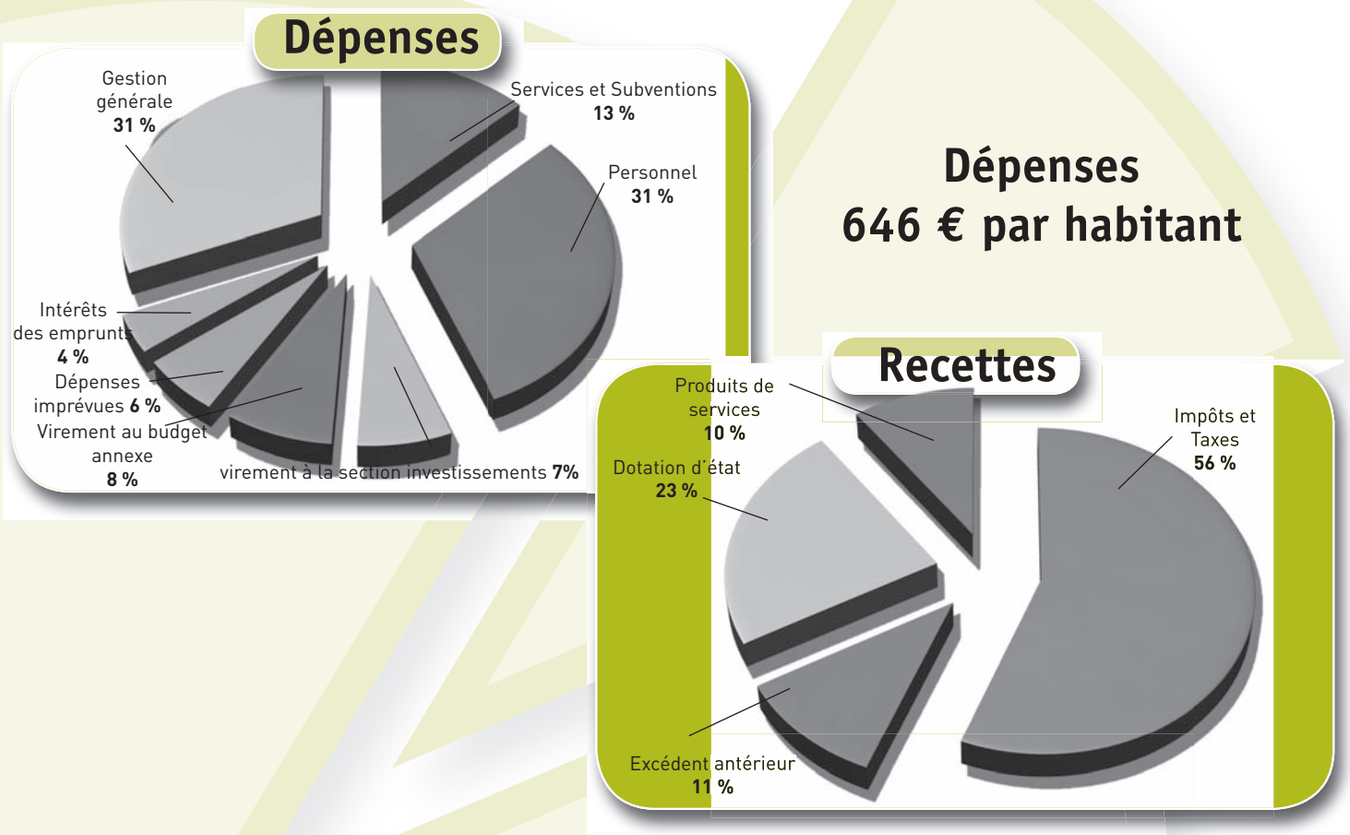

Des dépenses de fonctionnement controlées

En 2012, le montant des charges à caractère général a été inférieur au budget prévisionnel. Le Conseil municipal poursuivra ses efforts pour contenir les dépenses de fonctionnement et gérer rigoureusement les finances de la commune.
La prévision de dépenses de fonctionnement par habitant passe de 660 € en 2012 à 646 € en 2013.
L'Ecole bénéficiera d'une légère augmentation pour les fournitures scolaires et d'un crédit de 1800 € en investissement (matériel informatique et manuels scolaires).

Des taxes d'imposition inchangées

Conscient des difficultés que peuvent rencontrer les uns et les autres, le Conseil municipal n'a pas voulu céder à la facilité.
« Les impôts locaux » n'ont pas été augmentés.
Nos taxes communales sont inférieures à la moyenne des taxes des communes de l'Isère.

TAXES	TAXES COMMUNALE 2013	TAUX MOYENS AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL	PRODUIT FISCAL ATTENDU
Habitation	10,08 %	21,16 %	106 344 €
Foncière sur les Propriétés bâties	18,08 %	27,51 %	140 265 €
Foncière sur les Propriétés non bâties	53,14 %	60 %	37 729 €

BUDGET 2013

SECTION INVESTISSEMENT

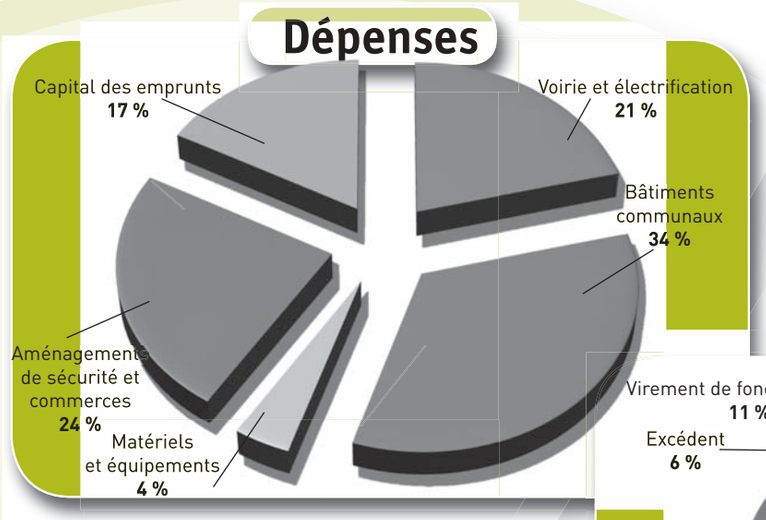

Dépenses
368 € par habitant

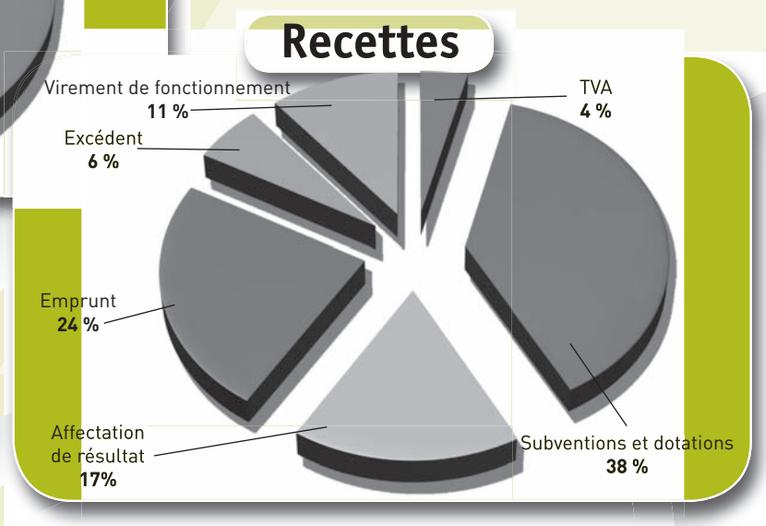

Un programme d'investissement important

Le principal projet qui n'a pas été réalisé en 2012, concerne la cantine scolaire. Les travaux d'extension et d'aménagement de la cantine sont prioritaires. Cette année, le Conseil s'efforcera d'achever la réalisation de tous les travaux programmés parmi lesquels : des travaux de voirie dans la rue du Pressoir et pour le contournement de la ZA de l'Etournel, l'aménagement du chemin piétonnier le long du CD35, et d'importants travaux d'éclairage. Pour financer l'ensemble du programme, un prêt de 95 000 € a été inscrit au budget. Selon le versement de subventions attendues, ce prêt pourrait ne pas être mobilisé.

Subventions accordées aux associations par la commune

Toutes les subventions ont été maintenues.
A la demande de la MJC, la dotation bois pour les Feux de la Saint Jean a été supprimée.
Les frais de piscine pour les élèves seront directement pris en charge par le budget communal (1200 € cette année).
En conséquence le montant de la subvention du Sou des Écoles sera réduite de 1000 €.

Espace Nature Isère	855 €
Amicale boules	285 €
Amicale des donneurs de sang	76 €
A.C.C.A.	95 €
Club de l'âge d'or	295 €
Comité des fêtes	285 €
I.M.P. section Vinay	86 €
M.J.C Fonctionnement	3 183 €
M.J.C. Activités	4 227 €
Restos du cœur de St Marcellin	190 €

Sou des écoles	1000 €
Sou des écoles (reversement subv. Piscine CGI)	497 €
Cifodel (subvention exceptionnellle)	200 €
Souvenir français	29 €
U.M.A.C.	38 €
Union sportive Albinoise (Rugby)	3 325 €
Union sportive Albinoise (pour école de rugby enfants -14 ans)	330 €
M.J.C. (pour section badminton enfants-14 ans)	210 €
MJC (pour section Roller-Hockey-enfants-14 ans)	885 €
Autres associations dotations jeunes	2220 €
TOTAL	18 311 €

LES TRANSPORTS EN COMMUN ROUTIERS : SIMPLES ET ÉCONOMIQUES

Les lignes TransIsère offrent une solution de transport de proximité pratique, fiable et économique. Avec des arrêts nombreux et un parcours express, via l'autoroute, on arrive rapidement à la gare routière de Grenoble au quartier du Polygone ou à la zone d'activité commerciale de Saint Egrève. **Pour 8.5 €, un Pass journée acheté en relais de vente permet également de circuler librement sur tout le réseau Tram ou bus de l'agglo grenobloise et voironnaise.**

Vous pouvez bénéficier d'abonnements à des tarifs intéressants, avec une prise en charge par votre employeur. Des cartes Ourà sont également disponibles dans tous les points de vente, comme à l'Office de tourisme de Vinay. Renseignez-vous. Coté Rive Droite, il y a 11 services allers et retours chaque jour et dans chaque sens, pour la ligne 5200, Saint Marcellin, Tullins, Grenoble. Vers Voiron, six correspondances allers et 5 retours avec 5 mn en moyenne de temps d'attente fonctionnent à Fures. Coté Rive Gauche, deux allers et retours par jour permettent de rejoindre l'agglo. La ligne 5000 est de plus en plus utilisée depuis l'amélioration des horaires et la mise en place d'un arrêt à Saint Gervais.

Les horaires sont disponibles en mairie, sur le site internet de l'Albenc et sur celui de Transisère.

FLASH INFO : Démolition du Pont d'Izeron

Depuis quelques jours, le pont d'Izeron reconstruit en 1943 est fermé à la circulation. Le nouveau pont sera reconstruit au même emplacement. Avec deux voies de circulation, il permettra d'assurer un franchissement plus fluide de l'Isère et d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes. Les carrefours situés de part et d'autre du pont seront réaménagés.
Le nouveau pont devrait être opérationnel en mars 2015.
Pendants les travaux, des itinéraires de déviation sont mis en place.

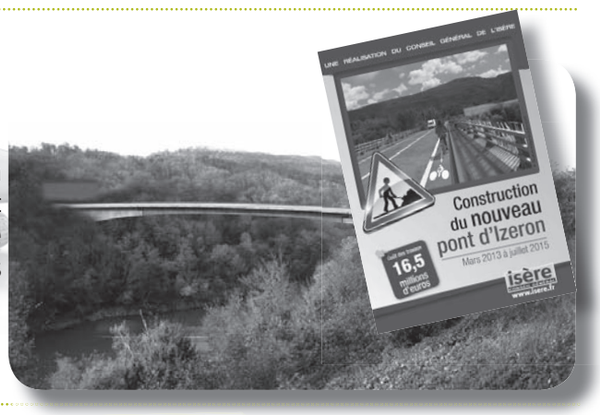

DES AIDES POUR « SORTIR DU MAL-LOGEMENT » EN ISÈRE

Vous habitez un logement qui manque vraiment de confort ? Savez-vous que vous pouvez obtenir des aides pour réaliser des travaux ?
Le Conseil général de l'Isère avec l'Anah (Agence nationale pour l'habitat), l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement), la CAF (Caisse d'allocations familiales) et l'ARS (Agence régionale de santé) lancent un dispositif de lutte contre le mal-logement avec des aides pour les propriétaires et les locataires occupant un logement privé.
En Isère, environ 30 000 logements seraient sans confort, voire dangereux. Ces logements sont le plus souvent occupés par des ménages qui n'ont pas les moyens financiers d'engager des travaux ou par des locataires qui ne savent pas à qui s'adresser.

Comment savoir si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

1°) **Votre logement est dangereux**, il ne vous protège pas des accidents et des intoxications.
Par exemple : vous risquez de chuter dans les escaliers ; l'installation électrique est dangereuse (fils électriques apparents)…
2°) **Votre logement n'est pas étanche**, il ne vous protège pas de l'extérieur.
Par exemple : la toiture est en mauvaise état ; les fenêtres laissent entrer l'air et la pluie : les murs présentent des traces d'humidité…
3°) **Votre logement n'est pas assez chauffé**, vous ne possédez pas de chauffage ou il ne fonctionne pas ; vous avez ajouté des appareils pour vous chauffer ; vous ne vous chauffez plus car vous ne pouvez pas payer vos factures…
4°) **Votre logement ne permet pas une hygiène correcte**, vous n'avez pas d'eau potable ; pas d'eau chaude ; il n'y a pas de séparation entre les wc et la cuisine…

Que faire si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

Si vous êtes dans une des situations ci-dessus, vous pouvez téléphoner au **numéro vert : 0800 300 163** (appel gratuit depuis un fixe).
Un opérateur vous accompagnera dans toutes vos démarches administratives, techniques, financières et juridiques.

savoir : Parallèlement au dispositif départemental, une **OPAH** (opération programmée d'amélioration de habitat, 2012-2017) **sur notre territoire (Communauté de commune Chambaran Vinay Vercors) vous est proposée** pour améliorer, réhabiliter et créer votre logement ou votre location et bénéficiez de nouvelles aides. **Pour tout renseignement n'hésitez pas, composez le numéro vert 0 800 111 237 (appel gratuit un poste fixe)**

INTERVIEW D'HENRI CAZES

Adjoint au Maire, délégué au SICTOM

Question : Qu'est-ce qui a changé pour les OM ?

Henri Cazes : La redevance incitative a été supprimée au 1er janvier 2013, comme sur la Communauté de communes de Saint Marcellin. De nouveaux tarifs ont été fixés par la 3C2V (Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors).

TARIFS 2013	
Part fixe par foyer	115 €
Part par personne jusqu'à 4 personnes au foyer	27,50 €/pers
Part par personne au-delà de 4 personnes	13,50 €/pers

On peut déposer autant de sacs que nécessaire : le nombre de sacs n'est plus facturé.

La situation s'est améliorée autour des points propres.

Certains apprécient l'ouverture des moloks en accès libre, n'oublions pas tous ceux qui jouaient le jeu et qui vont voir leur facture augmenter…

Q : Pourquoi avoir conservé le badge ?

H. C. : L'utilisation du badge permet d'évaluer le niveau de remplissage du molok pour déclencher le passage du camion.

Prochainement le badge permettra d'accéder librement aux déchetteries de Vinay et Saint Marcellin. Ceci permettra de contrôler les dépôts des professionnels et d'empêcher les apports hors territoire.

Le badge facilite la gestion du service par le SMICTOM (ex SICTOM) et par l'exploitant. **En aucun cas le badge n'a été conservé pour contrôler les usagers !**

Q : A quoi ça sert de trier ?

H. C. : Plus que jamais, il faut poursuivre notre effort de tri pour contenir le montant de nos prochaines factures. Si nous ne voulons pas avoir une mauvaise surprise en fin d'année, deux impératifs s'imposent :

- **Il faut limiter le plus possible la quantité des ordures ménagères** résiduelles dans nos poubelles, en compostant par exemple. Le transport et l'enfouissement des OM coûtent de plus en plus cher : augmentation de la TGAP (taxe de l'Etat), des carburants ,…
- Il faut trier les déchets recyclables (emballages, papiers, verres) qui sont revendus et nous rapportent des recettes. **Attention ! Tout sac poubelle déposé dans un bac de tri entraîne un refus du bac, soit une recette en moins.**

Q : Et pour conclure ?

H. C. : Je voudrais exprimer mon agacement quand je vois encore quelques sacs déposés au pied d'un molok, au mépris du respect d'autrui et de la propreté. Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de son geste ?

L'apport volontaire, de plus en plus répandu dans toute la France, vient d'être validé par la Préfecture de l'Isère. **Un retour à la collecte au porte à porte n'est pas envisageable.** Que chacun fasse l'effort avec sa carte de déposer les sacs dans le container approprié et il ne lui en coûtera pas un centime de plus !

La situation s'est apaisée. Je fais confiance au bon sens de chacun pour que tout se passe pour le mieux.

.... /....

COMMENT COMPOSTER CES DÉCHETS DE CUISINE ?

Les déchets organiques (déchets de cuisine et déchets de jardin) représentent 30 % du poids de la poubelle.
En les déposant dans un des types de compostage, ou en les donnant à vos animaux (ex : aux poules), vous aller produire moins d'ordures ménagères donc moins de sacs à déposer dans le molok. Votre sac d'ordures ménagères aura moins d'odeurs et ne coulera plus.

VOUS AVEZ **3 POSSIBILITÉS** POUR COMPOSTER VOS DÉCHETS ORGANIQUES
QUE VOUS SOYEZ EN MAISON OU EN APPARTEMENT.

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

600 litres en bois = 23 €
350 litres en bois = 16 €

325 litres en plastique = 16 €

LOMBRICOMPOSTEUR

1 lombricompost = 50 € (30 mn de formation, le sachet de vers)

COMPOSTAGE SEMI-COLLECTIF

Gratuit (10 foyers au minimum et 5 bénévoles chargés du suivi du site).Le site de l'Albenc pourrait être rétabli à la demande d'une équipe de volontaires (Contacter la mairie).

POUR COMMANDER VOTRE COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR ET AVOIR PLUS D'INFORMATION SUR LE COMPOSTAGE, MERCI DE CONTACTER

LE SICTOM AU 04 76 38 66 03.

LA SAGA DES GALAS DE LA MJC (2)

…Suite

1972 : Gilbert Montagné

Les organisateurs avaient du nez... Ils engageaient des chanteurs avant qu'ils ne deviennent des vedettes et que le montant de leur cachet ne soit exorbitant. Le jeune Gilbert n'avait que 21 ans, il venait de faire l'Olympia et de sortir son tube « the fool » qui le consacra disque d'or au MIDEM de Cannes.

De retour des USA, Gilbert Montagné dut également se contorsionner pour pénétrer dans le hangar BOISSET par le fameux fenestron. **Et petite anecdote de Loulou qui se souvient de la fierté d'Eric qui se reconnaîtra. Ce jeune albinois de 10 ans a eu la responsabilité de badigeonner en blanc les fenêtrons du garage BOISSET pour dissuader les resquilleurs.**

La vedette interprétera pendant près d'une heure toutes les chansons de ses derniers disques « Baby I feel so fine », « il me reste très peu de temps », « Raconte-moi », « My lord », etc…Un piano à queue installé par les Ets Michel Musique, fut loué à cette occasion.

Le trio grenoblois de « l' ALLMEN-GROUP » connu de tous grâce à ses nombreuses diffusions sur les ondes, précédera la prestation de la vedette de la nuit dansante. Ce groupe sera invité dans l'émission de Jacques CHANCEL (« Le Grand Echiquier ») quelques jours après.

L'orchestre DANY MORLAND composé de 9 musiciens fera guincher les isérois jusqu'à l'aube.

Cette manifestation animée par Inter-Danse O.R.T.F, l'émission de JO DONA était présentée par Raymond CARAL.

C'est ainsi que dans la nuit du dimanche 16 avril 1972, France-Inter diffusera sur les ondes, l'émission enregistrée ce samedi 8 avril. C'est dire l'importance que commençaient à prendre ces galas qui allaient compter parmi les plus importants de la région.

1973 : Stone et Charden

Le 3ème gala commença à 15h par un match de rugby mémorable.

Imaginez-vous une équipe de première division l'USRP ROMANS contre une sélection régionale renforcée composée des meilleurs éléments du FC GRENOBLE, de joueurs de VOIRON, de St MARCELLIN, de VINAY et de l'ALBENC

Pour l'US de VINAY : Fayolle, Mermet, Sonzoni, Coux

Pour L'Albenc : Roux G , Roux D, Buisson.

Pour la « nuit dansante », Stone et Charden seront les vedettes. Ils interpréteront pour la première fois en public « Made in Normandie » qui va devenir le tube que tout le monde connait.

L'orchestre de Dany Morland toujours aussi populaire assurera la partie dansante ; en attraction sur un second podium, le groupe grenoblois pop « Les KRASH » dédicacera également ce soir-là son disque.

Gégé nous raconte : je suis allé le lundi précédent le gala acheter le disque « Made in Normandie » qui sortait ce jour-là, puis je l'ai apporté à la radio Alpes Grenoble l'ancêtre de France bleu Isère pour l'émission du mercredi soir de Jo MONDRAIS où nous étions invités pour présenter la soirée . Ces derniers n'en revenaient pas de diffuser le nouveau disque de Stone et Charden , ils nous ont dit : « on est mieux que Salut les copains !!! » Quelle action de publicité pour cette 3e nuit dansante !

Le nombre très important de réservations des petites tables et la côte fantastique de Stone et Eric Charden (malheureusement disparu en avril dernier) cette année-là contribuèrent à établir un record d'affluence.

Dans le souvenir de Pierrot, Loulou, Gégé, Toinou et Bébert, **ce fut l'apothéose.** « Made in Normandie » titre phare de leur tout nouveau disque qui fut interprété à l'Albenc pour la première fois sur scène est sans doute celui qui a consacré leur carrière.

Ce 3ème gala fut le dernier à se dérouler dans le garage BOISSET car Il fut très difficile de faire rentrer tout le monde, malgré l'ajout d'un chapiteau accolé au bâtiment. Heureusement, à l'époque, les commissions de sécurité n'étaient pas aussi strictes … Les organisateurs durent cependant faire appel aux joueurs des 2 équipes de rugby de l'après midi présentes à la soirée, pour aider à contenir une foule enthousiaste qui se pressait contre les barrières. Ainsi le changement de lieu s'imposa pour les prochaines années.

Le seul regret de nos organisateurs fut de ne pas avoir été suffisamment diplomates lors de ce changement et d'avoir peiné Monsieur BOISSET qui avait eu la gentillesse de leur prêter gracieusement son garage pendant 3 années.

Il n'était pas le seul à mettre à disposition son bien, Toinou et Pierrot prêtaient leurs caravanes pour servir de loges.

Quel honneur de dormir après le passage des vedettes dans ces caravanes qui avaient pris de la côte à l'Argus….. !!!

Au prochain article ....
un évènement national viendra perturber cette organisation si bien huilée : à suivre...

L'équipe rédactionnelle :
Henri Cazes, Françoise Givord, Christelle Guionneau, Daphnée Lebon, Cheryl Rolland, Ghislaine Zamora.

IMPRIM'VERT®
Imp. PRESS VERCORS - Imprimé sur papier recyclé